

LE SAUVEUR DES PEUPLES

ABONNEMENTS

Bordeaux.....	6 fr.
Départements et Algérie....	7 fr.
Etranger continental.....	10 fr.
Amérique, pays d'outre-mer.	14 fr.

Les abonnements se paient d'avance dans les bureaux ou en mandats sur la poste au nom du directeur-gérant. Ils sont aussi reçus par l'intermédiaire de tous les libraires et directeurs de poste.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnements partent du 1^{er} février. Aux personnes qui s'abonnent dans le courant de l'année on envoie les numéros parus.

Un numéro séparé, pris au bureau, 10 c.; par la poste, 20 c. pour toute la France.

JOURNAL DU SPIRITISME

PROPAGATEUR DE L'UNITÉ FRATERNELLE

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Bureaux à Bordeaux, cours d'Aquitaine, 57

DIRECTEUR-GÉRANT : A. LEFRAISE.

AVIS

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

Les communications ou articles de fond, envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et insérés à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le Spiritisme, lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

CHARITÉ

Tu aimeras ton prochain comme toi-même.
(Matthieu, xxii, v. 39.)

FRATERNITÉ UNIVERSELLE.

Que tous ne soient qu'un.
(Jean, xvii, v. 21.)

VÉRITÉ

Je suis le chemin, la vérité et la vie.
(Jean, x, v. 6.)

AVIS

Deux numéros du SAUVEUR DES PEUPLES sont envoyés gratuitement, à titre d'essai. Les personnes qui ne voudraient pas prendre d'abonnement sont priées de refuser le troisième numéro qui leur sera adressé.

HORS LA CHARITÉ, POINT DE SALUT.

HORS LA VÉRITÉ, POINT DE VRAIS SPIRITES.

La doctrine spirite a inscrit jusqu'à présent sur son drapeau ce mot de ralliement : *Hors la Charité, point de salut!* Ne serait-il pas convenable d'y ajouter celui-ci : *Hors la Vérité, point de vrais Spirites?* A notre avis, cette addition serait opportune, et voici nos raisons.

La Charité conduit au salut, d'après la première partie de notre devise. C'est très bien; mais cette devise indique seulement le bien que celui qui exerce la vertu, nommée la Charité, peut retirer de cet exercice; c'est son propre salut. Or, l'on pourrait croire que celui qui la pratique ne doit avoir qu'un seul but, celui de faire le bien aux autres dans le but unique de conquérir son salut, tandis que le bien doit être fait à autrui dans le seul intérêt de celui-ci, sans espoir d'en retirer une récompense; voilà où est le mérite, voilà où est la véritable Charité.

Nous pensons qu'il est opportun, disons-nous, d'ajouter à la devise cette seconde partie en forme d'explication : *Hors la Vérité, point de vrais Spirites*, au lieu de : *Hors la Charité, point de vrais Spirites*, comme quelques-uns l'ont proposé.

La Vérité est l'ennemi du Mensonge, nous a-t-il été dit, comme le Bien est l'ennemi du Mal. Ne pas dire la Vérité, la déguiser d'une manière quelconque; donner à un fait, à une pensée, une interprétation que l'on sait n'être point la véritable, c'est manquer à la Vérité. Or, quelle peut être la cause de la déviation de la ligne du vrai, qui est celle du bien? Le plus souvent, c'est l'amour-propre et tous autres sentiments qui naissent de l'orgueil, d'une part, ou, d'une autre part, l'entraînement de nos intérêts matériels et de nos passions brutales. Le but du Mensonge, c'est donc

le triomphe de l'orgueil sur l'humilité, des passions matérielles ou brutales sur tous les sentiments qui distinguent l'homme de la bête; c'est le triomphe du Mal sur le Bien.

Considérée à un autre point de vue, cette question amène tout naturellement à cette conséquence : manquer à la Vérité, c'est manquer de charité; par suite, c'est faire fausse route, si l'on croit obtenir le salut.

En effet, comme nous l'avons dit, le but du Mensonge est la satisfaction de l'orgueil ou des passions matérielles ou brutales. Or, le Mensonge a toujours pour effet de nuire, de porter tort au prochain, quoique ce ne soit pas le but principal qu'il se propose. Si donc vous vous servez, pour atteindre votre but, d'un moyen qui peut porter tort à votre prochain, directement ou indirectement, vous manquez à la Charité, et les lois de Dieu doivent vous atteindre aussi bien que les lois humaines atteignent celui qui, par imprudence, a commis un acte qui a porté tort à autrui.

Nous croyons donc que l'addition que nous faisons à la devise adoptée n'est point une superfétation, mais bien une explication, afin que tous les Spirites, quels qu'ils soient, ne soient pas entraînés par la pensée que la Charité, à la manière de chacun, peut amener au salut, peu important les moyens.

Ces réflexions n'ont pour but que de donner un enseignement utile aux Spirites récemment arrivés à la connaissance de la Vérité; car nous sommes parfaitement convaincus que, pour ceux qui, depuis longtemps, sont versés dans la doctrine, cette explication n'était pas utile. Nous avons la conviction que tous, unis dans un même sentiment d'amour fraternel, ont compris l'existence de cette lacune, et qu'ils pratiquent la Charité dans toute l'étendue du mot, sans omettre la Vérité. Il ne peut en être autrement; car ils n'ignorent pas que l'Intelligence suprême, qui sonde nos cœurs et nos reins, distingue ceux qui s'approchent d'elle avec les lèvres, comme les Pharisiens, et non avec le cœur, comme les vrais Spirites.

Nous croyons donc qu'il est utile et juste de dire :

HORS LA CHARITÉ, POINT DE SALUT.

HORS LA VÉRITÉ, POINT DE VRAIS SPIRITES.

A. LEFRAISE.

REVUE

LE SPIRITISME ET L'ÉVÊQUE D'ALGER

Lettre-circulaire et Ordonnance de Monseigneur l'évêque d'Alger
sur la superstition dite Spiritisme.

(Suite et fin.)

Avant toute chose, ne serait-il pas déplorable de rencontrer en Algérie des chrétiens sérieux qui hésitassent à se prononcer énergiquement contre le *Spiritisme* ; les uns, sous le prétexte qu'il y a là-dessous quelque chose de vrai, d'autres, par ce motif qu'ils ont vu des matérialistes forcenés revenir, au moyen du *Spiritisme*, à la croyance de l'autre vie ? Illogique naïveté des deux parts ! Tout ce qui est vrai pratiquement n'est pas pour cela religieux et moral ; n'est-il pas vrai que les passions ont leur attrait et leurs charmes ? Faut-il les innocenter pour cela ? Que Dieu tire le bien du mal, c'est le privilège de sa douce Providence ; est-ce un motif pour autoriser le mal, afin de préparer un triomphe de plus à sa grâce ? Que, malgré la voix de leur conscience, des hommes élevés dans les principes du christianisme et les ayant malheureusement oubliés, niés dans leur cœur et combattus dans leurs livres, essayent de pactiser avec ces principes, en admettant une immortalité de l'âme, un purgatoire et un enfer tout différents de l'immortalité de l'âme, du purgatoire et de l'enfer des Évangiles, aient gagné, par le *Spiritisme*, quelque chose pour la foi et pour leur salut, quel chrétien pourra se l'imaginer, puisqu'ils n'ont mis à la place de leurs oublis et de leur incrédulité que les plus sacrilèges blasphèmes de croyance ? Tout au plus les incrédules ont-ils changé de front ; mais les oublieux ont ajouté à leur indifférence, qui pouvait se réveiller un jour, des doctrines qui seront un nouvel obstacle à leur conversion. Comment serait-il possible que de semblables points de vue si clairs, si lumineux, si simples en même temps, eussent échappé à quelque soldat du camp d'Israël ? Non, grâce à votre sagesse, il n'en est rien. Que les gens de foi, que nos Prêtres, surtout, nous les en abjurons au nom du bon sens et de la religion, soient donc unanimement inflexibles dans la condamnation du *Spiritisme*.

S'il se rencontre dans leur paroisse des *Spirites*, de quelque condition qu'ils puissent être ; en général, les mécréants, les femmes vaniteuses, les têtes faibles forment toujours le gros des cortèges superstitieux, que le Prêtre n'hésite pas à leur déclarer qu'il n'y a aucune transaction possible entre le catholicisme et le *Spiritisme* ; que dans leurs expériences, il ne peut y avoir que l'une de ces trois choses : jonglerie de la part des uns, hallucination de la part des autres, et, au pis aller, qu'une INTERVENTION DIABOLIQUE. Car, en interdisant tout commerce avec les âmes des morts, et en déclarant ce commerce abominable, Dieu se serait contredit lui-même, s'il avait donné à l'homme, comme un privilège naturel, la faculté de les évoquer à sa fantaisie, de les faire parler, écrire, donner des consultations et formuler des symboles de croyance et de morale, au mépris de ses propres révélations. On leur fera comprendre également que c'est le renouvellement des théurgies païennes tombées dans le mépris des sages, avant même l'apparition de l'Évangile ; qu'en introduisant la métempsychose ou la transmigration des âmes, le *Spiritisme* tue l'individualité personnelle et met à néant la responsabilité morale ; qu'en détruisant l'idée du purgatoire et de l'enfer éternellement personnel, il ouvre la carrière à tous les désordres, à toutes les immoralités ; qu'il n'est, au fond, autre chose qu'un SOT protestantisme d'outre-tombe, puisque chacun recevant de l'Esprit bon ou mauvais qu'il invoque, une direction particulière, il résulte de là que chacun a le droit de se fabriquer sa doctrine suivant les inspirations qu'il se donne ou qu'il reçoit : la seule différence est que le protestant prend la Bible pour texte, et le *Spirite*, la parole

d'une âme de l'autre monde ; et, qu'enfin, il n'y a plus rien, ni dans l'intelligence, ni dans le cœur de l'homme qui puisse rester debout, avec des procédés qui peuvent amener, chaque jour, démenti sur démenti.

Il ne sera pas inutile d'ajouter, Monsieur le Curé, que la paix des familles est gravement troublée par la pratique du *Spiritisme*, qu'un grand nombre de têtes y ont déjà perdu le sens, et que les maisons d'aliénés d'Amérique, d'Angleterre et de France regorgent, dès à présent, de ses trop nombreuses victimes ; en telle sorte que, si le *Spiritisme* propageait ses conquêtes, il faudrait changer le nom de Petites-Maisons en celui de Grandes-Maisons. Magnifique et suprême résultat, le plus certain et le plus net, de cette incroyable superstition !

A ces causes, et l'Esprit-Saint invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. 1^{er}.— La pratique du *Spiritisme* ou de l'évocation des morts est interdite à tous et à chacun dans le diocèse d'Alger.

ART. 2.— Les confesseurs refuseront l'absolution à quiconque ne renoncera pas à toute participation, soit comme médium, soit comme adepte, soit comme simple témoin, à des séances privées ou publiques, ou, enfin, à une opération quelconque du *Spiritisme*.

ART. 3.— Dans toutes les villes de l'Algérie et dans les paroisses rurales où le *Spiritisme* s'est introduit avec quelque éclat, MM. les Curés liront publiquement cette lettre en chaire, le premier dimanche après sa réception. Partout ailleurs, on la communiquera en particulier, suivant les besoins.

Donné à Alger, le 18 août 1863.

† LOUIS-ANTOINE-AUGUSTIN,
Evêque d'Alger.

Par Mandement de Monseigneur,

A. ANCELIN,
Chanoine, Secrétaire Général.

Dans les quelques pages que nous offrons à nos lecteurs, nous nous bornons à examiner le fond et la forme du mandement de M^{gr} l'Evêque d'Alger sur la superstition dite Spiritisme. Nous ne nous sommes pas occupé de répondre à la réfutation de la doctrine, puisque Sa Grandeur ne juge pas à propos d'en présenter une de son crû, déchargeant de ce fardeau ses épaules épiscopales sur l'échine du R. P. Nampon, de la Compagnie de Jésus, lequel a écrit un *Discours sur le Spiritisme*, discours que Monseigneur trouve être bien fait ; c'est pourquoi, dit-il, il n'a pas voulu le refaire.

Il est bien vrai de dire que si Sa Grandeur approuve le *Discours* du R. P., elle se réserve, par prudence, une porte de derrière assez large pour s'échapper. En effet, elle approuve le *Discours* du P. Nampon, sauf les idées générales ; ce qui revient à dire, suivant la doctrine des R. P. Escobar, Sanchez, Vasquez, Molina et autres, tous Jésuites de bon aloi : « Nous disons bien de cette manière que nous approuvons ; mais, en nous réservant le sauf-conduit des idées générales, il se trouve que nous n'approuvons pas du tout, ad libitum. Nous conservons donc, par cette tournure ingénieuse, toute notre liberté d'action. » Nous ne suivrons pas Monseigneur dans cette voie, nous lui en donnerons la preuve, en nous appuyant sur une autorité qu'il ne peut récuser. Cette autorité, c'est l'Évangile.

II

MONSEIGNEUR D'ALGER N'EST PAS SPIRITE.

Vanité des vanités ; tout
n'est que vanité.
(Ecc. I, v. 2.)

Non, certes, il n'est pas Spirite, Monseigneur d'Alger !
Il est vrai qu'on peut être chrétien sans être Spirite,

c'est-à-dire pratiquer cette doctrine : Aimez-vous les uns les autres ; faites pour autrui ce que vous voudriez qu'il fît pour vous-même, tout en étant ou chrétien catholique, ou grec, ou protestant, ou juif, ou musulman, ou bouddhiste, en suivant la ligne de conduite que Dieu lui-même a tracée dans le cœur de l'homme. Nous examinerons en son lieu à quel point de vue s'est placé le chef métropolitain de l'Algérie, en écrivant son *Ordonnance*.

Pour nous, humble Spirite, qui, nous livrant à la recherche de la Vérité, croyons l'avoir trouvée, nous savons que pour juger de la bonté d'un arbre, quelle que soit la hauteur de sa cime altière, il faut examiner son fruit, et, comme le Maître, nous tirerons ensuite cette conclusion : « Si le fruit est bon, l'arbre doit être bon ; si le fruit est mauvais, l'arbre doit être mauvais ; car on connaît la bonté de l'arbre, à la bonté de son fruit. (Matthieu, VII, v. 16-20.) »

Analysons donc la Circulaire de Monseigneur d'Alger ; entamons le fruit de cet arbre gigantesque dont la cime atteindrait presque la hauteur des cieux, si par ses racines, il n'était trop fortement attaché à la terrestre matière. Ne croyez pas, chers lecteurs, que ce soit là une simple figure de rhétorique que nous vous mettons sous les yeux pour égarer votre raison. Vous vous tromperiez ; suivez-nous dans nos recherches, ou plutôt lisez avec nous :

« Nous avons la pensée d'ajouter une *modeste page* à ces lumineuses annales en flétrissant des hauteurs du bon sens et de la foi, comme il mérite de l'être, le Spiritisme qui est venu s'abattre sur l'Algérie. Pauvre colonie ! après tant de cruelles épreuves, fallait-il encore une épreuve de ce genre ! »

N'avions-nous pas raison de dire que la cime du cèdre épiscopal africain avait la prétention de joindre le ciel ? Il avait la pensée d'apporter une *modeste page* à ces lumineuses annales ; c'est là, il faut le reconnaître, un sentiment d'humilité chrétienne que nous étions heureux de voir exprimer par un évêque, humble apôtre du Seigneur ; mais d'un seul bond, Sa Grandeur se transporte sur « les hauteurs du bon sens et de la foi, pour flétrir, comme il mérite de l'être, le Spiritisme qui est venu s'abattre sur la pauvre colonie. » *Cave ne cadas*, Monseigneur ; vous montez trop haut.

Permettez à un simple laïque, fort peu versé dans la connaissance des canons de l'église romaine, mais voué de tout cœur à la doctrine prêchée par Jésus, de vous donner à lire dans un fort bon livre que vous devez connaître, *l'Imitation de Jésus-Christ*, le passage suivant, sur les humbles sentiments qu'on doit avoir de soi-même :

« Si vous croyez savoir beaucoup de choses et y être habile, songez que vous en ignorez infiniment plus que vous n'en savez.

« Gardez-vous de porter votre esprit trop haut (Rom. XI, 20) ; mais avouez plutôt votre ignorance. Quel sujet avez-vous de vous estimer plus qu'un autre, puisqu'il y en a tant qui en savent plus que vous, et qui entendent mieux la loi de Dieu.

« La leçon la plus sublime et la plus salutaire est de se bien connaître, et de se mépriser soi-même (L. I, c. II.) »

COMMUNICATIONS SPIRITES

CENTRE SPIRITE DE BORDEAUX.—Médium, M^{me} E. Collignon.

LA MISÈRE DORÉE.

Il est bien des Misères sous votre ciel, et nous les avons sou-

vent recommandées à votre pitié ; mais il en est une que, jusqu'ici, nous n'avons point signalée, et qui pourtant ronge une grande partie de votre société : C'est la *Misère dorée* !

Au lieu de haillons repoussants, elle se drape dans le cachemire, s'abrite sous l'elbeuf ; elle ne souille pas ses pieds nus dans la fange des rues, mais se couche au fond d'un équipage ou caracole sur un demi-sang.

Elle ne tend point sa main grelottante pour y recevoir la froide aumône du passant ; elle laisse au contraire tomber sa pièce d'or dans la bourse de la *quêteuse officielle*, du bout de ses doigts roses garnis d'anneaux brillants où sa main efféminée, crispée par l'angoisse, la jette sur le tapis vert.

Elle ne mendie pas, oh non ! quelle honte ! Elle fait des dupes ; n'est-ce pas plus honorable ? Ne faut-il pas briller ? Et pour atteindre ce but, tous les moyens ne doivent-ils pas être employés ?

Méfiez-vous de cette misère-là ; comme une lèpre, elle est contagieuse, et son épidémie s'étend, s'étend.... et finira par vous gangrener tous !

Comme ces livres honteux, qu'une main honnête ne saurait toucher, voilent leur ignominie sous le maroquin et la tranche dorée, cette Misère que nous vous signalons se cache sous un luxe factice, mais ronge sourdement les malheureux qui en sont atteints et s'y livrent, n'ayant pas la noble énergie de la combattre.

Il n'en est pas un parmi vous qui, plus ou moins, n'en soyez atteints. Il n'en est pas un qui ne voile un besoin secret, qui ne se prive d'un bien-être intérieur, qui ne retranche une part à l'aumône, pour revêtir la livrée de la *Misère dorée*.

Il n'en est pas un qui ne préfère retrancher à sa table l'aliment sain qui n'est pas strictement nécessaire ; à son loyer, le feu qui ne brûle pas pour le public, pour consacrer au luxe extérieur ce qu'il a retranché au bien-être de la famille.

Et parmi vous, il s'en peut trouver qui, ne pouvant même au prix de ces privations, atteindre au degré qu'il envie, emploie la ruse, abuse de la confiance et parade aux dépens du fournisseur, qui n'ose point lui réclamer encore le prix de ses fournitures.

Mais un jour viendra pourtant où tout compte devra se régler, et alors la *Misère dorée* verra tomber un à un, les lambeaux dangereux dont elle se couvre ; et la Misère noire, la vraie Misère, l'enveloppera de ses hideux haillons ; et la pauvre n'aura même pas la consolation de la plainte, car ceux qui l'imitèrent ou lui donnèrent l'exemple, seront les premiers à la couvrir de mépris.

Tout est factice dans votre monde, même vos témoignages d'intérêt.

Quelques soi-disant économistes pourront se récrier en nous écoutant : Si vous détruisez le luxe, que deviendront les ouvriers qui ne vivent que du produit du luxe ? Si vous n'autorisez les vêtements de soie et de velours qu'à ceux qui peuvent y suffire, comme d'autres suffisent à la bure ; si vous condamnez ces meubles, fastueux hochets d'orgueil dont le plus simple artisan cherche à orner son réduit, copiant toujours ce qu'il ne peut atteindre, que deviendront nos manufactures, nos artisans même, qui vivent du produit de ces hochets de la vanité ?

Ce qu'ils deviendront ? Nous allons vous le dire.

Ne cherchant pas à monter plus haut que leur assiette ne l'exige, leurs besoins seront moins grands. Ne trouvant plus d'aussi vastes ateliers, où leur santé s'épuise, où leurs enfants s'étiolent, ils n'abandonneront plus leur mère nourricière pour s'amonceler dans ces centres de dépravation que vous nommez des villes ; ils se reporteront vers la culture abandonnée ; ils tisseront encore, mais le vêtement chaud plutôt que luxueux ; ils fourniront encore la table du riche, mais de l'aliment sain

plutôt que recherché ; leur table aussi sera mieux fournie et le pauvre y pourra venir s'asseoir, sans qu'ils craignent de priver l'enfant de la famille du morceau de pain donné à l'enfant de Dieu.

Ne craignez point, tous vous avez votre place au soleil ; mais il faut savoir la prendre, sans envier celle de son frère. A chacun ce qui lui revient.

ESPRIT FAMILIER.

VARIÉTÉS

Tout le monde connaît l'affreuse catastrophe arrivée à Santiago (Chili) ; chacun a tressailli à la lecture de ces tristes nouvelles, et un sentiment de mépris s'est mêlé aux impressions pénibles qui ont fait battre le cœur des hommes qui sont touchés des maux dont leurs frères sont frappés. Nous disons un sentiment de mépris pour les hommes qui, se disant ministres d'un Dieu tout amour, justice et bonté, ont préféré laisser brûler leurs brebis, que d'ouvrir la porte de la sacristie de leur église, en proie aux flammes et remplie de fidèles.

Est-ce ainsi que le divin Maître se comportait à l'égard de son troupeau ? Si l'une de ses brebis était exposée au danger, il courrait en toute hâte lui prêter son aide et la ramenait au troupeau en la portant sur ses épaules.

Pourquoi donc les ministres du culte, *ces bons Bergers*, persistaient-ils à tenir fermée une porte dont l'ouverture aurait sauvé la vie à tant de victimes ? C'est qu'ils avaient peur, ces païens réincarnés, qu'on leur volât leurs *idoles d'or et d'argent*. Périssent plutôt le troupeau qu'une seule de nos idoles !

Quelle honte pour l'humanité ! Le veau d'or l'emporte encore sur le vrai Dieu, le Dieu que tout homme honnête adore dans son cœur, en esprit et en vérité. Oh ! celui-là n'a pas peur qu'on lui vole ses dieux, on peut lui prendre tout ce qu'il possède, son Dieu ne le quitte pas, et c'est avec lui qu'il vole au secours de tous les hommes, qui sont ses frères.

Ce Dieu-là, c'est le vrai Dieu, c'est celui des Spiritistes !

— Le *Journal de la Vienne* annonce que les bruits mystérieux continuent à se faire entendre dans la maison de M^{lle} d'O..., et que les commentaires courent les rues de Poitiers. La ville tout entière continue à se porter dans la rue Saint-Paul, afin de découvrir le secret d'un petit drame qui, sans doute, se terminera par une complète mystification. Nous ne sommes plus au temps des fantômes, des revenants, pas même des ateliers de faux monnayeurs. Les gens crédules en seront pour leur émotion, et les amis du mystère pour une nouvelle déception.

(Le Charentais.)

Le *Journal de la Vienne*, ainsi qu'on le voit, est un esprit fort, qui tient dans son sac à malice tout le secret de l'énigme. Toute la ville de Poitiers peut s'émouvoir, mais lui reste impassible, parce qu'il a sans doute deviné, dans sa sagesse, la cause de tout ce tapage. Il devrait bien, dans l'intérêt du repos public de la ville, la tirer d'embarras en divulguant son petit secret.

Un de nos amis des Deux-Sèvres ne pense pas comme le *Journal de la Vienne* et nous dit : qu'il a fallu mettre sur pied la police, la gendarmerie et un piquet du 40^e chasseurs. « Comme moi, vous penserez sans doute, ajoute-t-il,

que M. le Procureur général, eût-il pris tout le régiment du 40^e, n'en serait pas plus avancé. »

BIBLIOGRAPHIE

Il y a peu de jours, le hasard (1) nous fit entrer chez un bouquiniste de Bordeaux. Après avoir fureté longtemps dans les rayons mis en évidence, nous pénétrâmes dans l'arrière-boutique, remuant de côté et d'autre une foule de bouquins en loques. A travers la poussière qui recouvrait un petit livre in-12, jeté dans un coin, nous pûmes distinguer ce titre, qui attira notre attention : *Le Diable existe-il, et que fait-il ?* Vite de nous approcher et de débarrasser le pauvre *Diable* de la poussière qui couvrait comme d'un suaire le nom de son auteur, et nous lûmes : par le P. Delaporte, de la Société de la Miséricorde, docteur en théologie, professeur de Dogme à la Faculté de Bordeaux.

Nous nous inclinâmes devant des titres si nombreux à notre respect, et nous délivrâmes, moyennant dix centimes, le pauvre *Diable* de son asphyxiante obscurité.

L'espace nous manque pour rendre compte aujourd'hui de ce petit livre, que nous recommandons d'une manière toute particulière à l'attention de nos lecteurs. Nous y reviendrons plus tard.

Nous avons l'espoir que l'auteur et l'éditeur (2) nous sauront gré de la réclame que nous faisons en leur faveur, et qu'ils seront heureux d'en tirer une seconde édition.

Nous engageons tous nos frères Spiritistes à faire emplette de ce petit ouvrage, s'ils veulent acquérir la conviction bien profonde que *le Diable existe, et qu'il fait du Magnétisme et du Spiritisme*.

(1) Malgré notre croyance spirite, nous servant du langage usuel, que nous conservons cependant pour nous faire mieux comprendre de ceux de nos lecteurs qui ne sont pas encore arrivés à la connaissance de la nouvelle philosophie, nous employons le mot *hasard*, bien que nous ne l'admettions pas comme idée.

(2) Ducot, père et fils, libraires-éditeurs de l'Archevêché, 145, rue Sainte-Catherine, Bordeaux.

Pour tous les articles non signés :

A. LEFRAISE.

Ouvrages de M. ALLAN KARDEC sur le Spiritisme.

Le Spiritisme à sa plus simple expression. — Brochure grand in-18. Prix : 15 centimes ; par la poste, 20 centimes.

Qu'est-ce que le Spiritisme ? — Guide de l'observateur novice des manifestations des Esprits, 3^e édition. — Grand in-18. — Prix : 75 centimes ; par la poste, 90 centimes.

Le Livre des Esprits (Philosophie spiritualiste). — Contenant les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des Esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité, selon l'enseignement donné par les Esprits supérieurs à l'aide de divers médiums. — 9^e édition, grand in-18 de 500 pages, 3 fr. 50 c. ; par la poste, 4 fr. — Édition in-8^o de 500 pages, 6 fr. ; par la poste, 6 fr. 80 c.

Livre des Médiums (Spiritisme expérimental). — Guide des médiums et des évocateurs ; contenant l'enseignement spécial des Esprits sur la théorie de tous les genres de manifestations, les moyens de communiquer avec le monde invisible et de développer la faculté médianimique, les difficultés et les écueils que l'on peut rencontrer dans la pratique du Spiritisme ; 5^e édition. — Grand in-18 de 500 pages. Prix : 3 fr. 50 c. ; par la poste, 4 fr.

Le Directeur-Gérant : A. LEFRAISE